

2025/24/03/12

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 24 MARS 2025**

L'an deux mille vingt-cinq à vingt heures trente, le vingt-quatre mars, le Conseil Municipal de la Commune de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Hervé LE FLOC'H, Maire.

Étaient présent(e)s : LE FLOC'H Hervé, HENRY Catherine, BOURLÈS Christophe, LE ROUX Véronique, NÉDÉLEC Rémi, BOCQUILLON Maud, JANNY Patrick, ROYANT Helen, DUFLEIT Anthony, POUPON Marie-Laure, PERON Alan, LE FUR Françoise, LE GOFF Dominique, COUGARD Christelle, GOUJARD Laurine (arrivée à 21h19, après le vote du procès-verbal du conseil municipal du 14/01/2025), LE COROLLER Marie-Ange, LE NAOUR Roger, LE GOFF Jeannine, BAUDET Philippe, TROALEN Anne, BOUÉDEC Jean-Michel, ULLIAC Morgane, PERON Matthieu, formant la majorité des membres en exercice.

Absent(e)s excusé(e)s : LE GRAND Mickaël, LE GRAND Hicham, PICARDA Styren, PHILIPPE Jean-Luc.

Procurations : LE GRAND Mickaël à PERON Alan, LE GRAND Hicham à BOURLÈS Christophe, PICARDA Styren à BOUÉDEC Jean-Michel, PHILIPPE Jean-Luc à ULLIAC Morgane.

Au moyen d'un vote à main levée, par 21 voix « POUR » et 6 voix « ABSTENTION », Catherine HENRY a été élue secrétaire de séance.

Date de convocation : 13/03/2025
Convocation affichée le : 17/03/2025
Date d'un ordre du jour complémentaire et affichage : 18/03/2025

Nombre de Conseillers :

En exercice : 27
Présents : 23
Procuration (s) : 4

Reçu en Préfecture de VANNES le 04/04/2025

Publié ou notifié le 04/04/2025

Certifié exécutoire le 04/04/2025

A GOURIN, le 04/04/2025

Le Maire,
Hervé LE FLOC'H



12- ÉTAT ANNUEL DES INDEMNITÉS PERÇUES PAR LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL AU TITRE DE L'ANNÉE 2024

La loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique a apporté un certain nombre de dispositions nouvelles concernant la gestion locale, notamment quant aux conditions d'exercice des mandats locaux.

A ce titre, son article 93 a introduit un article L 2123-24-1-1 au Code général des collectivités territoriales qui dispose : « Chaque année, les communes établissent un état présentant l'ensemble des indemnités de toute nature, libellées en euros, dont bénéficient les élus siégeant au conseil municipal, au titre de tout mandat et de toutes fonctions exercés en leur sein et au sein de tout syndicat au sens des livres VII et VIII de la cinquième partie ou de toute société mentionnée au livre V de la première

Département du MORBIHAN

partie ou filiale d'une de ces sociétés. Cet état est communiqué chaque année aux conseillers municipaux avant l'examen du budget de la commune ».

Par délibération du 12 juin 2020, le conseil municipal a fixé le montant des indemnités allouées aux élus comme suit :

NOM Prénom	Fonction	Indemnité de base (art. L.2123-23 et 24 du CGCT)	Majoration (art. R.2123-23-1°du CGCT)
M. LE FLOC'H Hervé	Maire	55,00 % de l'indice brut terminal	15 % (chef-lieu de canton)
Mme HENRY Catherine	Adjointe	22,00 % de l'indice brut terminal	15 % (chef-lieu de canton)
M. BOURLES Christophe	Adjoint	19,80 % de l'indice brut terminal	15 % (chef-lieu de canton)
Mme LE ROUX Véronique	Adjointe	19,80 % de l'indice brut terminal	15 % (chef-lieu de canton)
M. NEDELEC Rémi	Adjoint	19,80 % de l'indice brut terminal	15 % (chef-lieu de canton)
Mme BOCQUILLON Maud	Adjointe	19,80 % de l'indice brut terminal	15 % (chef-lieu de canton)
M. JANNY Patrick	Adjoint	19,80 % de l'indice brut terminal	15 % (chef-lieu de canton)
Mme POUPON Marie-Laure	Adjointe	19,80 % de l'indice brut terminal	15 % (chef-lieu de canton)
M. DUFLEIT Anthony	Adjoint	19,80 % de l'indice brut terminal	15 % (chef-lieu de canton)
Mme ROYANT Helen	Conseillère	0,86 % de l'indice brut terminal	Néant
Mme LE GOFF Jeannine	Conseillère	0,86 % de l'indice brut terminal	Néant
M. BAUDET Philippe	Conseiller	0,86 % de l'indice brut terminal	Néant
M. LE NAOUR Roger	Conseiller	0,86 % de l'indice brut terminal	Néant
Mme LE COROLLER Marie-Ange	Conseillère	0,86 % de l'indice brut terminal	Néant
M. LE GOFF Dominique	Conseiller	0,86 % de l'indice brut terminal	Néant
Mme LE FUR Françoise	Conseillère	0,86 % de l'indice brut terminal	Néant
Mme COUGARD Christelle	Conseillère	0,86 % de l'indice brut terminal	Néant
M. PERON Alan	Conseiller	0,86 % de l'indice brut terminal	Néant
M. LE GRAND Mickaël	Conseiller	0,86 % de l'indice brut terminal	Néant
M. LE GRAND Hicham	Conseiller	0,86 % de l'indice brut terminal	Néant
Mme GOJJARD Laurine	Conseillère	0,86 % de l'indice brut terminal	Néant
M. PHILIPPE Jean-Luc	Conseiller	0,86 % de l'indice brut terminal	Néant
M. BOUËDEC Jean-Michel	Conseiller	0,86 % de l'indice brut terminal	Néant
Mme TROALEN Anne	Conseillère	0,86 % de l'indice brut terminal	Néant
Mme ULLIAC Morgane	Conseillère	0,86 % de l'indice brut terminal	Néant
Mme PICARDA Styren	Conseillère	0,86 % de l'indice brut terminal	Néant
M. PERON Matthieu	Conseiller	0,86 % de l'indice brut terminal	Néant

Aucun élu ne percevant d'indemnités au titre de syndicats ou d'entreprises visés par l'article L 2123-24-1-1 au Code général des collectivités territoriales, l'état annuel des indemnités perçues au titre des fonctions municipales pour l'exercice 2024 est donc le suivant :

**ETAT ANNUEL DES INDEMNITES PERCUES PAR LES ELUS DE LA VILLE
DE GOURIN EN 2024.**
Article L2123-24-1-1, Création Loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 - art. 93

Fonction	Nom et Prénom	Brut annuel 2024
Maire	M. LE FLOC'H Hervé	30 782,94
1ère Adjointe	Mme HENRY Catherine	12 313,14
Adjoint	M. BOURLÈS Christophe	11 081,82
Adjointe	Mme LE ROUX Véronique	11 081,82
Adjoint	M. NÉDÉLEC Rémi	11 081,82
Adjointe	Mme BOCQUILLON Maud	11 081,82
Adjoint	M. JANNY Patrick	11 081,82
Adjointe	Mme POUPON Marie-Laure	11 081,82
Adjoint	M. DUFLEIT Anthony	11 081,82
Conseillère	Mme ROYANT Helen	416,46
Conseillère	Mme LE GOFF Jeannine	416,46
Conseiller	M. BAUDET Philippe	416,46
Conseiller	M. LE NAOUR Roger	416,46
Conseillère	Mme LE COROLLER Marie-Ange	416,46
Conseiller	M. LE GOFF Dominique	416,46
Conseillère	Mme LE FUR Françoise	416,46
Conseillère	Mme COUGARD Christelle	416,46
Conseiller	M. PERON Alan	416,46
Conseiller	M. LE GRAND Mickaël	416,46
Conseiller	M. LE GRAND Hicham	416,46
Conseillère	Mme GOUJARD Laurine	416,46
Conseiller	M. PHILIPPE Jean-Luc	416,46
Conseiller	M. BOUËDEC Jean-Michel	416,46
Conseillère	Mme TROALEN Anne	416,46
Conseillère	Mme ULLIAC Morgane	416,46
Conseillère	Mme PICARDA Styren	416,46
Conseiller	M. PERON Matthieu	416,46



Département du MORBIHAN

Envoyé en préfecture le 04/04/2025

Reçu en préfecture le 04/04/2025

Publié le

ID : 056-215600669-20250324-D2025240312-DE

LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE de ces informations.

Pour extrait conforme au registre,
A GOURIN, le 24 mars 2025

Le Maire,

HERVÉ LE FLOC'H.



La secrétaire de séance,

Catherine HENRY.